



Environmental Solutions by VINCI

Biodiversité : comprendre, agir, régénérer

Et si le vivant était aussi une opportunité pour nos métiers ?

Le constat des scientifiques est sans appel : on parle d'un processus en cours **vers une sixième extinction de masse des espèces vivantes**, la dernière en date étant celle des dinosaures, il y a 65 millions d'années. Elle a ceci de particulier – et d'inquiétant – qu'elle se produit à une vitesse près de 100 fois supérieure aux précédentes¹. En cause, des facteurs multiples, tous liés directement ou indirectement à des activités humaines, dont le changement climatique bien sûr, mais aussi la surexploitation des ressources, la destruction des habitats, la pollution et les espèces envahissantes².

Ce constat rend d'autant plus juste la citation d'Elizabeth Kolbert, auteure de *La 6^e Extinction* (prix Pulitzer 2014) : « *Nous avons autant d'occasions de changer la planète dans le bon sens que d'occasions de la détruire.* »

Au-delà de la planète, nous sommes tout simplement en train de compromettre notre propre avenir. Car **les conséquences sociétales et économiques sont désastreuses**.

Plus de 55 % du PIB mondial dépend de la bonne santé de la biodiversité et des services écosystémiques. La Banque mondiale a chiffré une perte économique potentielle, liée à la dégradation des écosystèmes, de 2 700 milliards de dollars par an d'ici à 2030³.

Pour agir dans le bon sens, il faut mesurer à quel point la situation est complexe. Biodiversité, eau, climat, alimentation, santé...

tous ces enjeux planétaires sont imbriqués. C'est le cœur du rapport Nexus, publié par l'IPBES en 2024. Les approches en silo sont vouées à l'échec et peuvent même être contre-productives.

La bonne nouvelle ? En suivant cette logique transversale, **des actions ambitieuses à court terme pourraient générer 10 000 milliards de dollars d'opportunités commerciales** et soutenir la création de 395 millions d'emplois d'ici à 2030, à l'échelle mondiale⁴.

Cela, VINCI l'a compris. C'est pourquoi le Groupe n'est pas seulement engagé dans une démarche pour diminuer son impact en réduisant les pressions sur les écosystèmes, mais agit aussi pour **contribuer à régénérer cette biodiversité si fondamentale**.

Oui, les infrastructures ont un rôle à jouer sur le vivant, et nous travaillons en ce sens. Il est encore temps de préserver, de réparer et de recréer des écosystèmes riches et fonctionnels pour une économie durable.

Isabelle Spiegel,
directrice de l'environnement, VINCI

¹ "The Sixth Mass Extinction: fact, fiction or speculation?", R. H. Cowie, Ph. Bouchet, B. Fontaine, 2022.

² « Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques », IPBES, 2019 (noté ensuite Rapport IPBES, 2019).

³ Banque mondiale, communiqué de presse, 1^{er} juillet 2021.

⁴ Rapport Nexus, IPBES, 2024.

Biodiversité : il est encore temps

La biodiversité s'effondre à un rythme sans précédent. Ce déclin rapide, causé par l'activité humaine, touche tous les écosystèmes et représente un risque écologique et économique majeur. Cependant, les rapports scientifiques le prouvent, la crise est profonde, mais réversible. Il est encore temps d'agir.



1 M

d'espèces sont menacées
d'extinction dans les prochaines
décennies (sur environ 8 millions
d'espèces vivant sur Terre)²



75 %

de la surface terrestre
est altérée de manière
significative³

Un déclin brutal et rapide du vivant

Partout dans le monde, **la biodiversité est sur le déclin** : la disparition des habitats naturels entraîne celle de nombreuses espèces.

Les animaux sauvages sont les plus touchés. Entre 1970 et 2020, la taille moyenne des populations suivies par le Fonds mondial pour la nature (WWF) a diminué de 73 %¹. Les populations d'espèces d'eau douce affichent le plus fort recul (- 85 %). Viennent ensuite les populations d'espèces terrestres (- 69 %) et marines (- 56 %).

Dans la dernière *Liste rouge mondiale des espèces menacées* établie par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, 2022), sur les 150 388 espèces étudiées, 42 108 sont classées menacées (soit 28 %), parmi lesquelles 41 % sont des amphibiens, 13 % des oiseaux et 27 % des mammifères, ou encore 34 % des conifères.

Les milieux naturels sont fragilisés ou détruits par l'homme. Par exemple, plus de 35 % des milieux humides littoraux et continentaux ont disparu depuis 1970 dans le monde. Autre illustration : au rythme actuel de la déforestation, les forêts tropicales pourraient disparaître d'ici 50 à 70 ans.

Le constat est clair : l'effondrement de la biodiversité est donc non seulement rapide, mais aussi généralisé à l'ensemble des espèces et à toute la planète.

¹ IPV (indice planète vivante), WWF, 2024. Près de 5 500 espèces sauvages sont suivies par l'IPV.

² Rapport IPBES, 2019.

³ Ibid.

En cause : cinq pressions liées à l'activité humaine

Les causes de ce déclin global sont connues. La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) – l'équivalent du GIEC (Groupement international d'experts sur l'évolution du climat) pour la biodiversité – les résume en cinq pressions ou facteurs d'érosion :

- la destruction et l'artificialisation des milieux naturels, liées à la déforestation, à la conversion d'habitats naturels en terres agricoles ou en zones urbaines par exemple ;
- la surexploitation des ressources vivantes (chasse, pêche, bois, etc.), incluant également la ressource en eau ;
- le changement climatique ;
- les pollutions des eaux, des sols, de l'air, la pollution plastique, la pollution sonore et la pollution lumineuse ;
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes : plantes, animaux, champignons ou micro-organismes introduits dans un nouveau milieu et qui nuisent aux espèces locales.

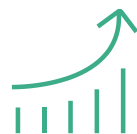
Un risque écologique... mais aussi économique

L'effondrement de la biodiversité n'est pas une catastrophe écologique lointaine. C'est une menace directe pour l'économie et la stabilité de nos sociétés. L'exemple le plus parlant est celui du rôle des insectes pollinisateurs comme les abeilles ou les papillons, dont plus de 40 % des espèces sont menacées¹. D'ici à 2030, l'effondrement de services écosystémiques essentiels – à savoir les bénéfices offerts par la nature aux populations humaines, comme la pollinisation citée précédemment, mais aussi la pêche ou la production de bois – pourrait entraîner **une baisse de 2700 milliards de dollars du PIB mondial², soit de 2,6 %**.

L'IPBES : un organisme international dédié

L'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) **est un organisme international créé en 2012 sous l'égide de plusieurs institutions des Nations unies.**

Ses missions consistent à évaluer l'état de la biodiversité mondiale et à éclairer les décisions politiques avec des données scientifiques fiables. Elle regroupe plus de **140 États membres** et mobilise des experts du monde entier.



55 %

du PIB mondial (≈ 58 000 Mds\$)
dépendent directement des services
écosystémiques fournis par la nature³

¹ « Rapport d'évaluation sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire », IPBES, 2016.

² IPV (Indice Planète Vivante), WWF, 2024

³ *Ibid*

La COP15, le sursaut international et des perspectives positives

Face à l'urgence et à l'ampleur de la catastrophe, la communauté internationale a pris des engagements forts lors de la COP15, en 2022. La signature du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal a permis de fixer un objectif clair : **que 30 % des terres, des eaux et des mers du monde soient protégées d'ici à 2030**. 200 milliards de dollars devraient être annuellement consacrés à la restauration des milieux.

Ces décisions s'appuient sur des travaux scientifiques, à l'instar de ceux que produisent par exemple le GIEC ou encore l'IPBES. Pour aller plus loin, cette dernière a publié en 2024 le rapport Nexus, qui fait état de **l'interdépendance d'un certain nombre de crises** (celles de l'eau, de la biodiversité, de l'alimentation, de la santé et du climat) et de la **nécessité de mener des actions concrètes et coordonnées**.

¹UICN 2024

²Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) 2020

³De Groot et al (2012) « Global estimates of the value of ecosystem services in their services in monetary units », *Ecosystem Services*.

Les promesses de la renaturation comme solution

Le déclin de la biodiversité n'est pas une fatalité. En 2024, une étude menée en partenariat avec l'UICN a montré que la mise en place de plans de conservation **efficaces pouvait arrêter, voire inverser, le déclin de certaines espèces**¹. Ainsi, restaurer 30 % de terres agricoles converties, tout en préservant en parallèle les écosystèmes existants, permettrait d'éviter plus de 70 % des extinctions prévues chez les mammifères, les oiseaux et les amphibiens².



150 000
milliards \$

de valeur annuelle combinée fournie
par les services écosystémiques, soit
près de deux fois le PIB mondial³



Les engagements de VINCI à la mesure de ses impacts

Préserver la biodiversité est un enjeu majeur pour VINCI, dont les activités impactent de différentes manières les milieux naturels. Engagé dans une démarche volontariste, le Groupe s'est doté d'une trajectoire allant vers le zéro perte nette de biodiversité.

Un impact direct et indirect sur la biodiversité

Les infrastructures construites ou exploitées par VINCI ont des incidences directes et indirectes sur les milieux naturels.

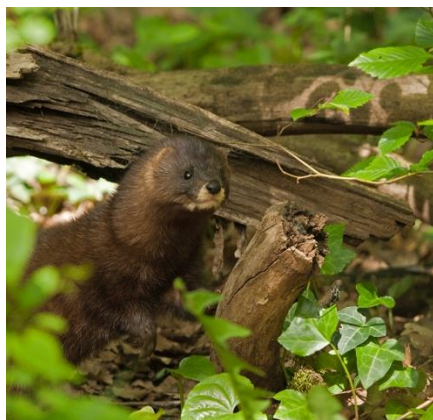
Ce sont d'abord des perturbations ou des dégradations d'écosystèmes, qui peuvent être les conséquences d'activités liées aux concessions d'infrastructures linéaires ou aéroportuaires, ou encore aux exploitations de carrières.

Le changement d'usage des sols, souvent lié à l'artificialisation générée par les activités de terrassement, de construction ou d'extraction des matières premières, entraîne un appauvrissement des sols et il est également considéré comme ayant un impact direct sur la biodiversité.

Ce sont aussi **les incidences indirectes causées par la chaîne de valeur du Groupe**. Par exemple par l'extraction de matières premières comme le sable utilisé pour la production de béton. On peut également citer l'urbanisation induite par la construction de certaines infrastructures comme des aéroports ou des routes, qui cause à son tour une artificialisation accrue des sols.

Des engagements de longue date pour préserver la biodiversité

En 2025, le Groupe a renouvelé les engagements qu'il a pris dans le cadre de la démarche volontaire **act4nature international**. Cette initiative, lancée en 2018 par l'association française Entreprises pour l'environnement (EpE) et ses partenaires, dont VINCI, a pour objectif de **mobiliser les entreprises sur leurs impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité**,



afin de les inciter à intégrer celle-ci dans leurs stratégies et leurs opérations.

Chaque entreprise propose des engagements individuels et signe 10 engagements communs à tous les membres. Un bilan de l'exécution des engagements est réalisé tous les deux ans. VINCI y participe depuis son lancement avec des résultats concrets.

Trajectoire «zéro perte nette» de biodiversité

Dans le même temps, dans le cadre de son ambition environnementale, le Groupe s'est fixé des objectifs clairs :

La préservation des milieux naturels est l'un des trois axes prioritaires de l'ambition environnementale de VINCI.

Nous devons agir sans attendre, en réduisant les pressions exercées sur la biodiversité par nos activités, mais aussi en démultipliant les actions de génie écologique et de renaturation.

- **atteindre le zéro produit phytosanitaire** (hors mesures contractuelles) d'ici à 2030 ;
- **atteindre le zéro artificialisation nette** (ZAN) pour VINCI Immobilier en France d'ici à 2030 ;
- **tendre vers le zéro perte nette de biodiversité.**

Par «nette», on entend la prise en compte de l'ensemble des pertes et des gains de biodiversité associés à un projet, après mesures de réduction et de compensation.



Les solutions de VINCI pour comprendre, réduire, restaurer

Dans le cadre de son plan d'action global, VINCI déploie des solutions spécifiques et des projets innovants visant à compenser son impact sur la biodiversité.

Le plan d'action global de VINCI pour respecter ses engagements s'articule en trois axes, correspondant aux enjeux principaux du Groupe en matière de biodiversité :

- 1. comprendre** : améliorer la connaissance des milieux naturels et de l'impact de VINCI ;
- 2. réduire** : limiter les pressions des activités du Groupe sur la biodiversité ;
- 3. restaurer** : développer les capacités de renaturation et d'accompagnement des clients du Groupe.

Les différentes entités du Groupe déploient ce plan à leur niveau, notamment avec des actions volontaires de protection de la biodiversité ou des mesures de compensation écologique.

Pour prioriser les actions et mieux mesurer leurs impacts, elles s'appuient notamment sur des experts et des partenaires locaux et nationaux.

Par exemple, VINCI Autoroutes, en France, s'est associé à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF), ou encore l'Office national des forêts (ONF). Avec la création de la mission biodiversité de la Fondation VINCI Autoroutes en juin 2022, le partenariat avec l'ONF a même évolué vers des projets de restauration du milieu naturel.

De plus, VINCI expérimente et développe pour le Groupe et ses clients **des solutions liées à la protection de la biodiversité**, autour des trois axes de son plan d'action. **Des projets exemplaires**, pouvant être répliqués, sont aussi développés à différentes échelles.



SOLUTIONS POUR COMPRENDRE ET MESURER L'IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ



VINCI DÉVELOPPE DES SOLUTIONS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE SES IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ, EN LIEN ÉTROIT AVEC DES SCIENTIFIQUES, DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS DE TERRAIN.

Savoir où, comment et dans quelle mesure les projets affectent les milieux naturels est un enjeu central pour VINCI et ses clients. Une compréhension fine de leurs impacts permet de prioriser les actions à mener et de mesurer leur efficacité.

Méthodologie de mesure d'impact Eurovia, VINCI Construction – France

Enjeu : structurer la politique de biodiversité d'Eurovia autour de méthodologies scientifiques reconnues.

Proposition de valeur : Eurovia, en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Office français de la biodiversité (OFB), a développé **une méthodologie de cartographie et d'analyse**

des zonages naturels des sites de carrières à partir d'un indicateur de qualité écologique (IQE) conçu par le MNHN.

Depuis 2012, la méthode a été testée sur une quarantaine de carrières parmi les 150 sites en France. Cet indicateur permet d'évaluer et de suivre la qualité écologique des sites de façon standardisée, régulière et comparée, et de mettre en place des actions ciblées pour préserver et restaurer la biodiversité. Des actions sur mesure de protection de l'habitat et des espèces, comme l'hélianthème à Châteauneuf-les-Martigues, ont été déployées.

Chiffre clé : plus de 20000 données faune-flore ont été intégrées à l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), faisant de VINCI Construction le premier contributeur privé.



Entre lande et bocage, la carrière de Muneville-le-Bingard, en Basse-Normandie, est un site riche en biodiversité.

Bi2O : évaluer l'empreinte environnementale des projets

VINCI Construction – France

Enjeu : réduire l'empreinte écologique des projets d'aménagement urbain et augmenter la biodiversité dans les zones urbaines.

Proposition de valeur: Bi2O est un outil d'aide à la décision, développé par la division Route de VINCI Construction en France. Il compare des projets d'aménagements urbains horizontaux (centres-villes, places, parkings, etc.) pour évaluer leur empreinte environnementale. Il valorise des solutions perméables et végétalisées, qui permettent d'optimiser la biodiversité, rafraîchir l'espace urbain et réduire les coûts à long terme du client final.

Chiffre clé : en moyenne, 1 600 m² de surfaces supplémentaires accueillent la biodiversité dans un projet optimisé par Bi2O.



Biodiversity accounting system (BAS) : visualiser l'impact des infrastructures

VINCI Construction – Royaume-Uni

Enjeu : se doter d'un outil de projection adapté pour atteindre un gain net de biodiversité de 10 %, imposé par la législation au Royaume-Uni sur les nouveaux chantiers.

Proposition de valeur : VINCI Construction a développé l'outil BAS dans le cadre du projet de la High Speed 2 au Royaume-Uni. Il permet de visualiser l'impact de projets d'infrastructure linéaire sur la biodiversité. Grâce à son suivi des données en temps réel, VINCI Construction peut suivre la projection de son impact sur les habitats et l'optimiser en travaillant différents scénarios. Au-delà de la phase de chantier, l'outil permet à l'exploitant de mesurer, contrôler et suivre l'évolution de la biodiversité avec des indicateurs sur mesure.

Chiffres clés : sur le projet de High Speed 2, l'outil de visualisation a permis de constater que 18 % des habitats sont restés neutres, 38 % se sont dégradés et 44 % se sont améliorés.



SOLUTIONS POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES PROJETS SUR LA BIODIVERSITÉ



DES OUTILS ADAPTÉS ET L'APPUI D'EXPERTS PERMETTENT AU GROUPE DE PILOTER AVEC PRÉCISION UNE DÉMARCHE DE RÉDUCTION DE L'IMPACT DE SES PROJETS SUR LA BIODIVERSITÉ.

Recyclage urbain

VINCI Immobilier – France

Principe : lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, dépolluer les sols pour préserver les ressources et la biodiversité.

Proposition de valeur : pour VINCI, le recyclage urbain désigne **toute réhabilitation lourde d'un bâtiment ou revalorisation d'un foncier obsolète : renaturation du site d'une friche industrielle, transformation d'un bâtiment abandonné en logements.**

VINCI Immobilier peut répondre à toutes les demandes sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la dépollution à la réhabilitation, la valorisation ou la transformation de constructions existantes, jusqu'à leur exploitation. Parmi les bénéfices de cette démarche : la préservation de la biodiversité.

Chiffre clé : entre 2020 et 2022, **VINCI Immobilier a divisé par deux son taux d'artificialisation.**

En 2024, 41 % de son chiffre d'affaires a été réalisé à travers des opérations de recyclage urbain.

Objectif visé pour 2030 : 50 %.



Exemple de recyclage urbain à Universeine, quartier de Saint-Denis, France. L'ancienne friche industrielle est devenue Village des athlètes des Jeux de Paris 2024 avant d'être reconvertie en quartier tertiaire et résidentiel.

SOLUTIONS POUR RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES

L'ANALYSE DE L'IMPACT DES PROJETS DU GROUPE SUR LA BIODIVERSITÉ SERT AUSSI À RENFORCER SON SAVOIR-FAIRE EN MATIÈRE DE RENATURATION ET DE RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS.



Revilo® : lutter contre le phénomène de surchauffe urbaine et favoriser la nature en ville

VINCI Construction – France

Principe : répondre aux défis du rafraîchissement des villes, de l'atténuation des températures et de la renaturation

Proposition de valeur : l'offre Revilo® est une **solution d'aménagement urbain qui combine gestion des eaux de pluie, choix des revêtements, strate végétale et sols**. En France, des projets d'îlots de fraîcheur ont par exemple été menés à Bordeaux, Toulon, Nice, Bergerac et Paris.

Chiffres clés : sur la place Goiran à Nice, la surface des espaces verts est passée de 21 % à 25 % ; la diversité des habitats a connu une hausse de 58 % à 73 %.



Ci-dessus : Parc de la Loubière à Toulon l'un des projets où a été déployée l'offre Revilo®.

Ci-contre : Restauration de continuité hydraulique pour permettre aux espèces piscicoles de remonter la rivière de La Jaille-Yvon (Maine-et-Loire).

Equo Vivo : favoriser la résilience des écosystèmes – VINCI Construction – France

Principe : maintenir ou restaurer la continuité écologique (la libre circulation des organismes vivants ainsi que le transport naturel des sédiments), réhabiliter le fonctionnement naturel des cours d'eau et renaturer les espaces dégradés.

Proposition de valeur : sous la marque Equo Vivo, VINCI Construction met en œuvre ses **savoir-faire en génie écologique pour améliorer et restaurer la biodiversité** et réaliser des projets d'aménagements écologiques sur les milieux naturels ou artificialisés. En 2024, Equo Vivo est ainsi intervenu dans la restauration de parcelles en bordure de la Mosson et de zones humides dans l'Hérault.

Chiffres clés : près de 20 km de cours d'eau et plus de 25 ha de zones humides restaurés, plus de 15 ha d'espèces invasives gérées ou traitées en 2024.



DES PROJETS EXEMPLAIRES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

VINCI A RÉALISÉ DE NOMBREUX PROJETS DE RÉDUCTION DE SON IMPACT ET DE RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ. APERÇU.

LGV SEA (ligne grande vitesse Sud Europe Atlantique) Tours-Bordeaux LISEA, VINCI Concessions – France

Limitier l'impact de la construction de la ligne sur les espaces naturels

Enjeu : limiter l'impact du chantier sur un patrimoine naturel riche de 14 sites Natura 2000 et 223 espèces protégées présentes le long des 340 km d'infrastructures ferroviaires.

Solution : dès 2011 et le début des travaux, un **programme de conservation a été mis au point** en lien avec les associations de protection de la nature, les fédérations de pêche et de chasse, les chambres d'agriculture et les services de l'État. Il s'appuie sur la réglementation en vigueur.

Deux types de mesures compensatoires ont été mis en œuvre :

- par l'achat de terrains, confiés à un organisme chargé d'appliquer les mesures de compensation ;
- par accord avec des propriétaires ou exploitants sur des terres présentant un fort potentiel écologique. LISEA compte ainsi 185 conventions signées.

Chiffres clés : 3 800 ha de mesures de compensation environnementale le long de la ligne, 30 % acquis par LISEA et rétrocédés aux conservatoires d'espaces naturels, 70 % gérés par des conventions avec des exploitants ou des propriétaires fonciers.



Compensation en environnementale sur le territoire traversé par la LGV SEA Tours-Bordeaux.

Aéroport de Faro

VINCI Airports – Portugal

Restaurer et préserver les herbiers marins au large de Faro

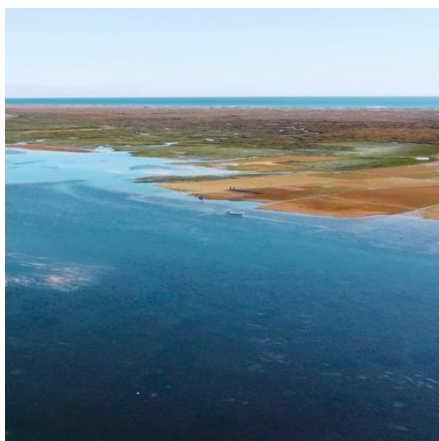
Enjeu : s'impliquer dans un projet de restauration des herbiers marins menacés par les activités humaines, mais essentiels pour la biodiversité, la pêche, la protection des côtes et le stockage du carbone.

Solution : soutenu par le programme européen LIFE, ce projet a été développé avec le Centre des sciences marines de l'université de l'Algarve et huit partenaires. Au-delà de la restauration des herbiers marins, il comprend la gestion des algues invasives et la réhabilitation des fonds marins. Le suivi continu de la biodiversité et de la qualité de l'eau est assuré par drones et capteurs.

Des rapports annuels sont publiés pour mesurer les avancées et ajuster les stratégies.

Objectif : **générer des crédits carbone marins, afin de compenser les émissions résiduelles des aéroports portugais d'ANA d'ici à 2030.**

Chiffre clé : 191 ha d'herbiers marins pourraient être conservés et recréés d'ici à 2030.



Ville de Mulhouse

VINCI Energies – France

Réduire l'impact de la pollution lumineuse sur la faune locale

Enjeu : limiter l'éclairage en ville, qui perturbe le cycle de vie et les déplacements de certaines espèces nocturnes et fragmente leur habitat naturel, tout en assurant la sécurité et le confort des habitants.

Solution : après une phase de conception, la pose de capteurs et des ateliers participatifs avec les citoyens, **un nouveau plan lumière a été mis en place, modifiant ou supprimant des points lumineux** (orientation, couleur, puissance...). Une trame noire a été créée, formant des corridors écologiques nocturnes où l'empreinte lumineuse est fortement limitée, voire nulle.

Chiffre clé : 230 luminaires ont été rénovés en 2200K, une température de couleur plus chaude, moins perturbante pour la biodiversité



Faire du vivant une priorité partagée

Si les chiffres sur la biodiversité sont alarmants, il est prouvé que **nous pouvons inverser la tendance**. Des études sur des espèces pionnières ou fondatrices (comme les huîtres ou certains récifs coralliens) montrent que des projets peuvent apporter des résultats visibles en cinq à dix ans¹.

Mais il n'existe pas de solution unique, duplicable partout. **Chaque situation demande une réponse spécifique et coordonnée** entre acteurs économiques, experts, scientifiques, associations naturalistes ou de protection des milieux naturels, élus locaux et riverains.

L'ancrage territorial de VINCI est une force qui lui permet de s'associer aux partenaires pertinents et de parler à l'ensemble des parties prenantes. **Grâce à ses métiers et sa capacité à intégrer dans ses solutions les différents enjeux environnementaux** (adaptation

au changement climatique, crise de l'eau, tensions sur les matériaux...), le Groupe est aussi en mesure, au niveau local, **d'adapter ses actions aux particularités de chaque territoire**.

Notre rôle évolue : si nous avons d'abord travaillé à réduire les impacts de nos activités, nous devons contribuer désormais à **régénérer activement les écosystèmes**. Par le biais de démarches collectives, associant entreprises et parties prenantes, nos engagements peuvent être amplifiés. Et nous y gagnerons tous, **car les co-bénéfices sont avérés**, avec des répercussions tant sur la santé humaine que sur l'économie locale et la création d'emplois.

Face à l'urgence écologique, c'est par la coopération que nous pourrions accroître notre impact positif.

¹ "Meta-analysis reveals drivers of restoration success for oysters and reef community", Rachel Smith, Max C. N. Castorani.



La série *Environmental Solutions by VINCI* décrypte les défis de la transition environnementale et met en lumière le point de vue de VINCI et les solutions mises en œuvre au sein du Groupe pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie, des infrastructures et de la mobilité.

Ces documents incarnent la volonté de VINCI de mettre l'action au cœur du déploiement de son ambition environnementale qui repose sur trois axes prioritaires : agir pour le climat, optimiser les ressources grâce à l'économie circulaire et préserver les milieux naturels.

Crédits photo : Aline Boros ; Jérôme Cabanel ; Laurent Desmoulins ; Drone Utilitys, Marc Dossman ; Cyrille Dupont ; FIFO Distribution ; Caroline Gash ; Céline Levain ; Jean-Philippe Moulet ; Photothèque VINCI et filiales.

Photo de couverture : carrière Lafitte d'Eurovia à Cauna, dans les Landes.



1973, boulevard de La Défense
CS 10268
92757 Nanterre Cedex – France
Tél. : +33 1 57 98 61 00
www.vinci.com



VINCI.Group



VINCI



@VINCI



VINCI.Group



Environmental Solutions by VINCI

Biodiversité : comprendre, agir, régénérer



Environmental Solutions by VINCI

Biodiversité : comprendre, agir, régénérer